

## La construction du nombre : difficultés, troubles et activités adaptées

### Objectif général

- La construction du nombre : de la compréhension à l'élaboration d'activités pédagogiques.
- Connaître des éléments théoriques concernant la construction du nombre, quelles difficultés peuvent apparaître lors de cette élaboration. Savoir élaborer des activités pédagogiques pour aider à la construction du nombre.

### Objectifs spécifiques

- Connaître différentes approches théoriques concernant la construction du nombre.
- Comprendre les difficultés et troubles qui entravent la construction du nombre.
- Savoir élaborer des activités pédagogiques participant à la construction du nombre, au regard des difficultés et troubles des élèves.

### Contenus et démarches

- Présentation des approches théoriques relatives à la construction du nombre et aux entraves possibles.
- Études de cas et analyses de pratiques pédagogiques.
- Présentation de matériels et d'activités participant à la construction du nombre.
- Élaboration collective d'activités pédagogiques participant, au regard des besoins éducatifs particuliers des élèves, à la construction du nombre.

### Références bibliographiques

- Brissiaud, R. (2007). *Premiers pas vers les maths : Les chemins de la réussite à l'école maternelle*. Paris, Retz.
- Dehaene, S. (2010). *La bosse des maths*. Paris, Odile Jacob.
- Fayol, M. (2012). *L'acquisition du nombre*. Paris, PUF.

### Coordonnateur

Philippe Garnier

**Nombre de participants : 20**

**Durée : 2 jours**

**Lieu : INS HEA ou extérieur**

**Tarif 1 : 200 €**

**Tarif 2 : 400 €**

### Public concerné

- Enseignants des premier et second degrés spécialisés ou non.
- Psychologues scolaires.
- Auxiliaires de vie scolaire.
- Professionnels du secteur médico-social

### Dates

12 et 13 janvier 2015

Tarif 1 : Personnels de l'EN rémunérés par l'ENESR ou les administrations partenaires, parents d'enfants handicapés, étudiants.

Tarif 2 : Personnels rémunérés par les associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales ou autres candidats individuels.